

SCP 102.09

Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières de calcaire non taillé et des fours à chaux, des carrières de dolomies et des fours à dolomies de tout le territoire du Royaume.

Institution et modifications

(0) A.R. 25.04.1979 M.B. 08.08.1979
(1) A.R. 20.09.1999 M.B. 01.10.1999

Article 1er, alinéa 1er, point 9

Compétente pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs;

à savoir pour les secteurs d'activité suivants :

l'industrie des carrières de calcaire non taillé et des fours à chaux, des carrières de dolomies et des fours à dolomies de tout le territoire du Royaume.